

ns le domaine commercial, comptable, ministériel et financier; La direction, la gestion, le contrôle et la coordination des filiales et participations,
ÂGE : 99 ans
MISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

PRÉSENT : La transmission à quelque chose que ce soit (notamment par voie de donation à titre onéreux ou gratuit, donation, décès, apport, échange, ...) de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Hervé GAFFURIER demeurant 1C Rue de l'Escalier - 70000 BESANCON.

IMMATRICULATION : RCS de BESANCON.

LA NOTARIALE

SELARL TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX A LURE (70200) RUE DU MARECHAL LECLERC

CONSTITUTION

Documents concernant la liquidation devront être notifiés.
 Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BESANCON.

TERRITOIRE DE BELFORT
 COMMUNE DE GRANDVILLARS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE GRANDVILLARS

Le Maire de Grandvillars, par arrêté en date du 28 novembre 2023, a décidé de l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU).
 Cette procédure a pour objet principal de modifier le zonage, en réduisant le secteur AUL au profit du secteur UB, pour permettre la construction d'un programme immobilier. Elle procède également à quelques changements du règlement écrit.
 À cet effet, Monsieur Bernard MADELÉNAT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal administratif de Besançon, par décision du 23 novembre 2023.

En cas d'empêchement, Monsieur Xavier DELPLANQUE remplacera Monsieur MADELÉNAT.
 L'enquête est prescrite du 18 décembre 2023 à 8h30 au 6 janvier 2024 à 12h, pendant 20 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h).

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Grandvillars aux jours et horaires suivants :

Le 20 décembre 2023 de 14h à 18h, et le 6 janvier 2024 de 9h à 12h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/5046> et sur le site internet de la mairie, à l'adresse suivante : www.grandvillars.fr/rubrique_urbanisme
- sur support papier, en mairie de Grandvillars, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture des locaux.
- sur un poste informatique, en mairie de Grandvillars, aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux.

Le dossier d'enquête est constitué :
 - du dossier de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Grandvillars, comprenant une notice de présentation, le règlement et le zonage modifiés ;

- des autres pièces exigées par l'article R. 123-8 du code de l'environnement, dont notamment l'avis rendu par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE).
 Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir la communication

COMMUNE DE SELONCOURT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RECTIFICATIF

PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Seloncourt pour une durée de 33 jours du lundi 8 janvier à 8 h 30 au vendredi 9 février 2024 à 16 h 30 selon l'arrêté n° ARR2023-12-08-140 du 08/12/2023.

Madame GAVRILAN Monica a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Besançon.
 Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, ouvert par Monsieur le Maire, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur seront déposés et consultables à la Mairie de Seloncourt pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, soit du lundi 8 janvier à 8 h 30 au vendredi 9 février 2024 à 16 h 30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions :

- en mairie sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles,
- par correspondance à l'adresse postale de la mairie de Seloncourt, à l'attention de : Madame GAVRILAN Monica, Commissaire Enquêteur - 131 rue du Général Leclerc - CS 29009 - 25230 Seloncourt.

D'autre part, pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant le dossier d'enquête et un registre

dématérialisé sécurisé auquel le public pourra transmettre ses observations et propositions directement sera ouvert à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5068>.

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail : enquete-publique-5068@registre-dematerialise.fr. Les observations transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5068> et donc visibles par tous.

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en mairie (Rdc, salle du conseil) aux dates et heures suivantes :

- le lundi 8 janvier de 9 h à 12 h,
- le vendredi 19 janvier de 13 h 30 à 16 h 30,
- le vendredi 9 février de 13 h 30 à 16 h 30.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée au Préfet du département du Doubs et au Président du Tribunal Administratif de Besançon. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site internet de la ville : www.seloncourt.fr.

HANS-LAMOTTE

Notaires associés à BELFORT (Territoire de Belfort) 12 rue Dreyfus-Schmidt

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Antoine PY, Notaire de la Société dénommée « Christelle HANS-LAMOTTE et Antoine PY, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial », à BELFORT (Territoire de Belfort), 12, rue Dreyfus-Schmidt, les 25 et 31 octobre 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de BELFORT le 3 novembre 2023, volume 2023N case 01026, il a été constituée sous condition suspensive de l'inscription au tableau de l'ordre des Chirurgiens-Dentistes, une société d'exercice libéral à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : dénomination : SELARL CABINET DENTAIRE DU LION, siège social : BELFORT (90000), 8 Grande Rue, durée : quatre-vingt-dix-neuf années, capital social : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR), cessions de parts : soumises à agrément, dirigeant : gérant : Exercice social : 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Le gérant est Madame Corina MANOLACHI, demeurant à BELFORT (90000), 2 rue Saint Privat.

La réalisation de la condition suspensive attachée aux statuts constitutifs a été constatée suivant acte reçu par Maître Antoine PY, notaire à BELFORT, le 18 décembre 2023, la société ayant été inscrite au tableau du Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes du Territoire de Belfort le 4 décembre 2023 sous le numéro SELARL R90-021.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BELFORT

Pour avis, le notaire.

DR BERTRAND STUDER

SELARL de médecin au capital de 2 000 €
 Siège social : 6 B Chemin des Pièces, 25320 GRANDFONTAINE

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à GRANDFONTAINE (25) du 15/12/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique
 Dénomination sociale : Dr Bertrand STUDER

Siège social : 6 B Chemin des Pièces, 25320 GRANDFONTAINE

Objet social : Exercice libéral de la profession de médecin et plus particulièrement de Médecin Généraliste

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 2 000 €
 Gérance : M. Bertrand STUDER, demeurant à PELOUSEY (25170) - 13 Rue du Terme

Immatriculation au RCS de BESANCON et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles, biens immobiliers et droits immobiliers.

- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
 Gérance : Monsieur Antoine ANGHEBEN, demeurant 26 Rue du 44ème R. I. 90100 JONCHEREY

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, sauf en cas de cession entre associés ; agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Belfort.

Pour avis, La Gérance

Selarl AJASSOCIES
 Maître Céline MASCHI
 38 rue Jean Mieg
 68100 MULHOUSE

COPROPRIETE EN DIFFICULTE 34 RUE PIERRE PEUGEOT HERIMONCOURT Immatriculée AD8 470 536 Avis de dépôt de l'état des créances au Greffe de la Présidence du TJ de Montbéliard. Conformément à l'art. 29 4 de la loi n°65 557 du 10.07.65, les créanciers disposent d'un délai de deux mois à compter du 27.11.2023 pour contester le contenu de l'état des créances auprès de la Présidente du TJ de Montbéliard. N° RG : 22/81